

**Compte-rendu de la réunion du CAC 45 – Montargois  
(CAC : Collectif pour un Audit Citoyen de la dette publique)  
du 17 février 2012 à 19 heures à Chalette (Maison commune)**

Étaient présents :

Pascal Veaulin (ATTAC-45), Christian Chandellier (Sud, Solidaire et fédération anarchiste), Raphaëlle Bonneau (Association Partage), René Ametrano (PC de Châlette), Jean Maillet (FSU), Nicole Bondeau, Nicole Mercier (PS), Ghislaine Grespier, Emile Grespier et Philippe Lalik (ATTAC-45).

Le Parti Socialiste, Utopia, la Confédération Paysanne, les Amis du Monde Diplomatique et Nathalie Richard (ATTAC 45) sont excusés.

Les participants échangent à propos de la conférence donnée par Esther Jeffers le 4 février dernier à Chalette. Les avis sont dans l'ensemble positifs malgré les réserves de quelques uns, notamment à propos du débat qui a suivi cette conférence.

L'accent est mis sur le fait que la population est trompée sur le phénomène de la dette publique. La complexité sert souvent de paravent à des politiques dont les buts sont finalement assez simples.

Deux niveaux de la problématique relative aux dettes publiques sont identifiés :

- le niveau global,
- le niveau local.

C'est à ce second niveau que les participants estiment pouvoir agir concrètement.

A propos des emprunts toxiques dont sont victimes de nombreuses collectivités locales, il est dit qu'ils relèvent de l'abus de confiance et que les élus ont été manipulés par Dexia.

Il semble que l'association « acteurs publics contre les emprunts toxiques » ne s'adresse qu'aux communes de plus de 15 000 habitants. Les petites communes ne pourraient donc pas se défendre par son intermédiaire. Cette information est à vérifier. Des conseillers municipaux d'une commune concernée par les emprunts dits toxiques nous apprennent que ces derniers ont, dans au moins une ville, été contractés par le maire sans que le conseil municipal n'en ait été informé.

Les participants vont contacter des élus municipaux ainsi que des membres des conseils d'administration du CHAM et d'Hamoval pour obtenir des informations sur ces contrats.

Le CAC-Montargois est une antenne de CAC-45, collectif départemental situé à Orléans. Il existe un collectif national. Il est possible de se rendre sur son site à cette adresse :

<http://www.audit-citoyen.org/>

L'antenne montargoise du CAC-45 souhaite orienter son action de la façon suivante :

- rechercher des informations sur les emprunts toxiques contractés localement,
  - mettre en lien les collectivités victimes de ces emprunts toxiques,
- alerter les collectivités locales sur le fait que ce type d'emprunt a toujours cours,  
mettre en cause la légitimité des emprunts toxiques.

Le CAC-45 Montargois souligne que son but n'est pas de fustiger les élus mais de faire en sorte que les populations n'aient pas à porter le fardeau de ces dettes.

Afin de gagner en efficacité, une adresse mail sera créée par ATTAC-45. Les participants présents estiment que le nom de « CAC-45 Montargois » se suffit à lui-même et qu'il n'est pas utile de rappeler dans nos communications la liste de ses membres et de ses soutiens. Il sera simplement mentionné que le CAC-45 a été initié par ATTAC-45.

Afin de mener à bien son action, le CAC-45 va dans un premier temps :

- Elaborer un questionnaire destiné aux élus (Ph. Lalik),
  - soumettre au conseils municipaux locaux, un projet de délibération,
- publier dans la presse locale ces documents et informer la population de ses objectifs.

Après la collecte d'informations il est proposé d'établir un ou des cahiers de doléances qui pourraient être remis aux parlementaires.

P. Veaulin va prendre un rendez-vous avec un journaliste de la presse écrite locale pour le 24 février à 19 heures.

La prochaine réunion aura lieu le 16 mars 2012 à 19 heures à la Maison des Association de Chalette, rue Claude Debussy, salle Clister.